



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Algerie

Question écrite n° 39319

Texte de la question

En janvier 1987, deux jeunes Françaises, Laouria et Mansouria, ont été emmenées quasiment de force à Toulouse, avec l'accord du juge des enfants, pour être embarquées avec leurs parents de nationalité algérienne à destination d'Oran. Pourtant, Laouria et Mansouria, âgées de quatorze et treize ans, ont, du fait de mauvais traitements, été séparées de leurs parents et ne connaissent ni l'Algérie ni l'arabe. Elles n'ont pas bénéficié du soutien que certaines ligues manifestent tapageusement envers les délinquants et proxénètes maghrébains. M Jacques Bompard demande à M le ministre des affaires étrangères de diligenter une enquête afin de déterminer la situation actuelle de nos deux jeunes compatriotes.

Données clés

Auteur : [M. Bompard Jacques](#)

Circonscription : - FN

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39319

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1706